

SYSTEME D'INFORMATION ET DE
COMMUNICATION ADMINISTRATIVE
SICAD

Guide du Citoyen

**Case réservée au Bureau Central des relations avec le
Citoyen**

Organisme : Tribunal Administratif

Domaine de la prestation : Restitution de documents

Objet de la prestation : Documents dans le dossier pour les actions jugées (et ce dans la limite des documents fournis par le demandeur de la prestation)

Conditions d'obtention

Les justiciables et leurs mandataires

Pièces à fournir

- Demande écrite simple
- copie de la carte d'identité nationale

Étapes de la prestation	Intervenants	Délais
- Dépôt de la demande - s'assurer de la nécessité du demandeur pour les documents - Délivrance des documents	Greffe du Tribunal	4 Jours au maximum

Lieu de dépôt du dossier

Service : Bureau d'ordre

Adresse : Tribunal Administratif 13 rue souk ahras Tunis 1060

Lieu d'obtention de la prestation

Service : Greffe du Tribunal

Adresse : Tribunal Administratif 13 rue souk ahras Tunis 1060

Délai d'obtention de la prestation

4 Jours au maximum à partir de la date du dépôt du dossier

Références législatives et / ou réglementaires

- Article 54 de la loi N° 72-40 du 1^{er} juin 1972 relative au Tribunal Administratif